

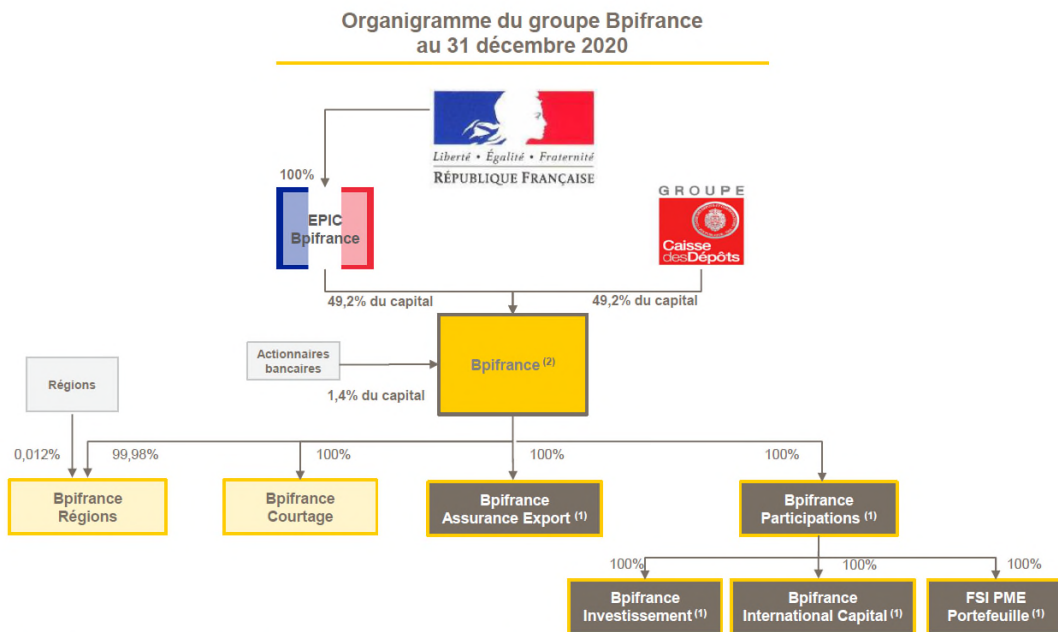
Délégation Territoriale Pacifique



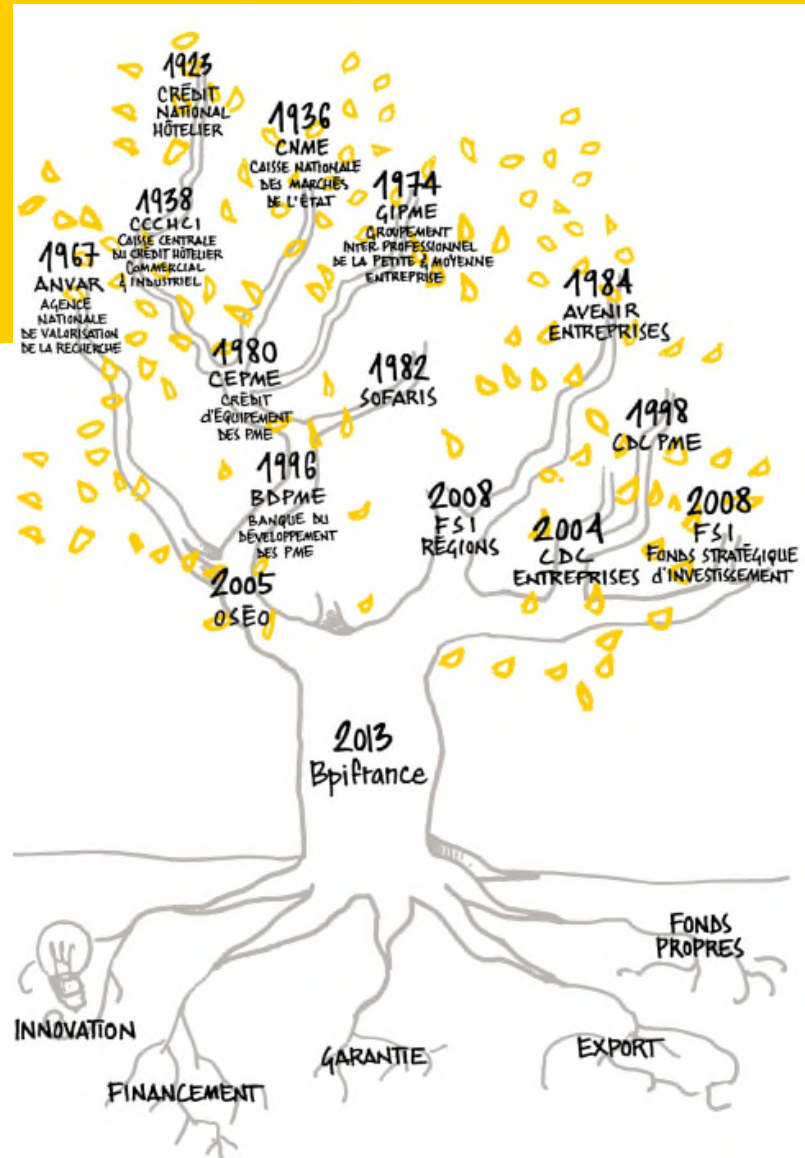
Les origines

QUI SOMMES NOUS

Qui sommes nous ?



(1) Filiales contrôlées par Bpifrance (anciennement Bpifrance Financement) depuis la fusion avec Bpifrance SA en date du 18 décembre 2020
 (2) Bpifrance détient 0,2% de son capital



2200

Collaborateurs

42

Implantations régionales

**Nos métiers /
Nos valeurs**

Nos métiers dans le
Pacifique:

- Co- financement,
- Innovation,
- International,

4 valeurs

pour Servir l'Avenir :
Simplicité, Proximité,
Optimisme et Volonté

**Une organisation
décloisonnée
et fluide organisée
autour du client**

**Les prêts de
Trésorerie
sans garanties**

PRETS DE DEV OUTRE MER

PRETS CROISSANCE

PRETS VERTS

PRETS TOURISME

Les prêts sans garantie

Financement du BFR en partenariat avec la banque

**Prêt sans sûreté réelle
ni personnelle**

**Croissance externe,
transmission,
Renforcement de la
trésorerie, et du BFR de
croissance**

**Tarification en fonction
de la cotation leom ou
subventionné**

Crédit non affecté

**Différé d'amortissement
jusqu'à 24 mois**

**Croissance
Tourisme
Industrialisation
International
Innovation**

Développement
PRÊT **Outre-Mer**
Développement
 Prêt sans garantie



DE 10 K€ à 1 000 K€ | DE 2 À 7 ANS |

1 193 Kxpf à 119 332 Kxpf



BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

ÂGE DE L'ENTREPRISE

- Création
- > de 3 ans

ÉLIGIBILITÉ

- PME répondant à la définition européenne**
- Tous secteurs d'activité**, sauf exclusions (les SCI, les entreprises individuelles, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises agricoles et les entreprises en difficulté)

ATOUTS DU PRODUIT

- Prêt modulable** sur la durée (de 2 à 7 ans) et le différé d'amortissement en capital (de 0 à 24 mois)
- Deux nouveautés :
 - Augmentation des montants d'intervention
 - Ouverture du prêt aux COM

COÛTS

- Taux fixe**
- Frais de dossier** : 0,40% minimum du montant du prêt
- Assurance Décès PTIA**

MODALITÉS

- ~~Régime aides d'Etat de minimis~~
- Le montant du prêt est au plus **égal au montant des fonds propres et quasi fonds propres** de l'emprunteur
- Pas de suretés réelles et / ou personnelles**
- Partenariat financier** portant sur le même programme réalisé depuis moins de 6 mois
- Échéances trimestrielles** avec amortissement linéaire du capital

QUE FINANCE CE PRÊT ?

- Investissements immatériels** : coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), formation et recrutement des équipes, prospection de nouveaux marchés, dépenses de communication...
- Investissements corporels à faible valeur de gage** : matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique...
- Augmentation du BFR** générée par le projet de développement (**logistique, approvisionnement, stockage, fret, ...**)
- Le crédit d'impôt en faveur des investissements productifs Outre-Mer (CI IP OM)**
- Les opérations de croissance externe** : l'achat de titres par un groupe existant permettant à celui-ci d'être au moins majoritaire à l'issue de l'opération

PRÊT Développement Outre-Mer Transmission

Prêt sans garantie

DE 10 K€ à 1 000 K€ | DE 5 À 7 ANS



1 193 Kxpf à 119 332 Kxpf

Nouveauté 2023



BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

ÂGE DE L'ENTREPRISE

- > de 3 ans
- A l'exception des entreprises constituées :
 - Par le groupe bénéficiaire dans le but de réaliser une opération de croissance externe,
 - Sous forme d'une holding ad hoc créée dans l'objectif de la reprise,
 - Par les repreneurs dans le cadre d'une opération de LBO, dès lors que l'entreprise cible à plus de 3 ans

COÛTS

- Taux fixe
- Frais de dossier : 0,40% minimum du montant du prêt
- Assurance Décès PTIA

MODALITÉS

- ~~● Régime aides d'Etat de minimis~~
- Le montant du prêt est au plus égal au montant des fonds propres et quasi fonds propres de l'emprunteur
- Pas de suretés réelles et / ou personnelles
- Partenariat financier portant sur le même programme réalisé depuis moins de 6 mois
- Échéances trimestrielles avec amortissement linéaire du capital

QUE FINANCE CE PRÊT ?

- La transmission de la majorité du capital, des droits de vote, ou le cas échéant, d'une position minoritaire ayant vocation à atteindre la majorité dans un temps déterminé, attestée par contrat
- L'acquisition par un ou des actionnaires majoritaires d'une minorité du capital lorsque l'opération est essentielle au développement de l'entreprise
- La reprise du fonds de commerce

PRÊT CROISSANCE

35 799,6 Kxpf à 596 660 Kxpf

VOTRE CLIENT

Son projet

Programme d'investissement (immobilier, matériel, immatériel) ou croissance externe, ainsi que l'augmentation du besoin en fonds de roulement en résultant.

Son entreprise

- ✓ PME ● < à 3 ans
- ✓ ETI ✓ > à 3 ans
- Grandes Entreprises

PME selon la définition européenne, éligibles à la garantie de **Bpifrance** ou ETI indépendantes.

Partenariats bancaires

Obligatoirement associé à un partenariat financier, à raison de 1 pour 1 :

- concours bancaire d'une durée de 5 ans minimum ;
- et/ou apports en capital des actionnaires, des sociétés de capital investissement... (capital et/ou obligations convertibles en actions...).

Ces financements doivent porter sur le même programme et être réalisés depuis moins de 6 mois.

Les financements bancaires associés au profit des PME pourront bénéficier d'une intervention en garantie de **Bpifrance** selon les règles et conditions de taux en vigueur.

NOTRE SOLUTION

Modalités

L'assiette est constituée par :

- **des investissements immatériels** : coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), formation et recrutement des équipes, prospection de nouveaux marchés, dépenses de communication... ;
- **des investissements corporels ayant une faible valeur de gage** : matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique... ;
- **l'achat de titres, dans le cadre d'une opération de croissance externe** d'un groupe existant permettant à celui-ci d'être majoritaire (à l'exclusion de toute autre opération de transmission) ;
- **l'augmentation du besoin en fonds de roulement** générée par le projet de développement.

Les opérations de restructuration financière sont exclues.

Durée / Amortissement

- De 3 à 7 ans avec différé de 24 mois maximum (si durée > 5 ans)
- Suivis de 20 échéances trimestrielles à terme échu.
- Amortissement linéaire du capital.

Conditions financières

- Taux fixe ou variable (convertible à taux fixe) selon barème en vigueur.
- Frais de dossier : 0,40 % du montant du prêt.

Garantie

- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant. Seule une retenue de garantie de 5 % du montant du prêt est prélevée. Elle est restituée après complet remboursement du prêt, augmentée des intérêts qu'elle a produits.
- Une assurance décès/perte totale et irréversible d'autonomie sur la tête du dirigeant peut être requise.

Montant

- Minimum : 300 000 €.
- Maximum : 5 M€.

Le montant du prêt est au plus égal au montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'emprunteur.

PRÊT

VERTPrêt sans
garantiebpifrance
SERVIR L'AVENIR

De 50 K€ A 5000 K€

De 2 à 10 ans

Pour les PME et ETI engagées dans des projets
de transition écologique et énergétique**CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT**

- De 50 k€ à 5 000 k€
- Durée de 2 à 10 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum

5966,6 Kxpf à 596 660 Kxpf

**BÉNÉFICIAIRES**

- TPE
- PME
- ETI
- GE

LOCALISATION

- Métropole
- DOM
- COM

ÂGE DE L'ENTREPRISE

- >= à 3 ans

ÉLIGIBILITÉ

- PME répondant à la définition européenne
- ETI
- Tous secteurs d'activité

Sont exclues les secteurs ayant un code NAF suivant 05.10; 05.20; 09.90 ; 19.10; les entreprises individuelles et autoentrepreneurs, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises des secteurs agricoles ayant un code NAF section A01, et section A02 dont le chiffre d'affaires est inférieur à 750 000 €, à l'exception des codes NAF 02.20Z et 02.40Z (entreprises forestières)

**COÛTS**

- Taux fixe
- Frais de dossiers : 0,40% du montant du prêt
- Assurance Décès PTIA obligatoire

**QUE FINANCE CE PRÊT ?**

Le Prêt Vert finance les dépenses immatérielles, les matériels à faible valeur de gage et le besoin en fonds de roulement généré par la mise en œuvre de plans d'actions visant à :

- optimiser les procédés, ou améliorer la performance afin de diminuer les impacts sur l'environnement ;
- favoriser la mobilité "zéro carbone" pour les salariés, les marchandises et les produits ;
- innover pour mettre sur le marché des produits ou des services en matière de protection de l'environnement, d'économie circulaire et/ou permettant une réduction de la consommation de ressources, renouvelables ou non, (énergie, matières premières, eau, ... ; en ce compris la dédieselisation, l'allongement de la durée de vie des produits, l'intégration de recyclé, la recyclabilité, la réutilisation ou le réemploi)
- Favoriser un mix énergétique plus vertueux en intégrant davantage d'ENR

**MODALITÉS**

- Le montant du prêt doit être inférieur ou égal au montant des fonds propres et quasi fonds propres de l'emprunteur
- Aucune sûreté sur les actifs de la sociétés, ni sur le patrimoine du dirigeant
- Retenue de garantie de 5% du montant total du prêt, restituée après complet remboursement du prêt, et augmentée des intérêts qu'elle a produits
- Obligatoirement associé à un financement extérieur (concours bancaires, apport en fonds propres, crowdfunding) d'un montant au moins égal, de même durée pour les prêts de 2 à 4 ans, ou d'une durée de 5 ans minimum pour les prêts de plus de 5 ans, et portant sur le même programme réalisé depuis moins de 6 mois
- Échéances trimestrielles avec amortissement linéaire du capital



CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

5966,6 Kxpf à 238 664 Kxpf

- De 50 000 € à 2 000 000 €.
- Durée modulable de 2 à 10 ans, avec un différé d'amortissement allant de 6 à 24 mois maximum selon la durée de remboursement.

PRÊT

TOURISME 2

Prêt sans garantie

50 000 € À 2 000 000 € | DURÉE DE 2 À 10 ANS | POUR LES TPE/PME/ETI



BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

ÂGE DE L'ENTREPRISE

- Création.
- > de 3 ans.

ELIGIBILITÉ

- Exerçant dans le secteur du tourisme, comprenant l'hébergement, la restauration, les loisirs, les voyages et transports touristiques, patrimoine, évènement, etc.
- Le respect des seuils de la définition européennes de la PME et de l'ETI seront vérifiés



QUE FINANCE CE PRÊT ?

- **Les investissements immatériels** : dépenses de communication, de recrutement et de formation, coûts de mise aux norme ou de rénovation, notamment dans une démarche écoresponsable, etc.
- **Augmentation du Besoin en Fonds de Roulement** générée par le projet de développement
- **Les investissements corporels à faible valeur de gage** : équipements, matériels, mobiliers, etc.
- **Les opérations de transmission (y compris croissance externe)** : acquisition de fonds de commerce ou achat de titres permettant de devenir majoritaire à l'issue de l'opération.



MODALITÉS

- Le montant du prêt est au plus égal au montant des fonds propres et quasi propres de l'emprunteur.
- **Partenariat financier (1 pour 1)** sous forme de financement bancaire associé, de financement participatif ou d'apport en capital portant sur le même programme et réalisé depuis moins de 6 mois.
- **Échéances trimestrielles** avec amortissement linéaire du capital.
- Dans tous les cas l'emprunteur, la cible ou le groupe bénéficiaire doit produire une documentation comptable qui



ATOUS DU PRODUIT

- **Pas de sûretés réelles et / ou personnelles** sur les actifs de l'entreprise ou de son dirigeant.
- **Taux préférentiel.**
- **Durée de remboursement et différé d'amortissement modulables.**



COÛT

- Taux fixe.
- Frais de dossier.
- Assurance Décès PTIA.

En résumé, pour les Prêts de Trésorerie Sans Garanties

- Eligibilité à vérifier

- Co financement Obligatoire

- 1 pour 1 avec les fonds propres de l'entreprise

L'International

**Bpifrance,
Au service du développement
international des entreprises
françaises**

Encourager le développement à l'international

Prospecter

- Prospection des marchés étrangers
- Assurance prospection

Sécuriser

- Assurance change

S'implanter

- VIE
- Garantie projet à l'international

Financer

- Prêt croissance international

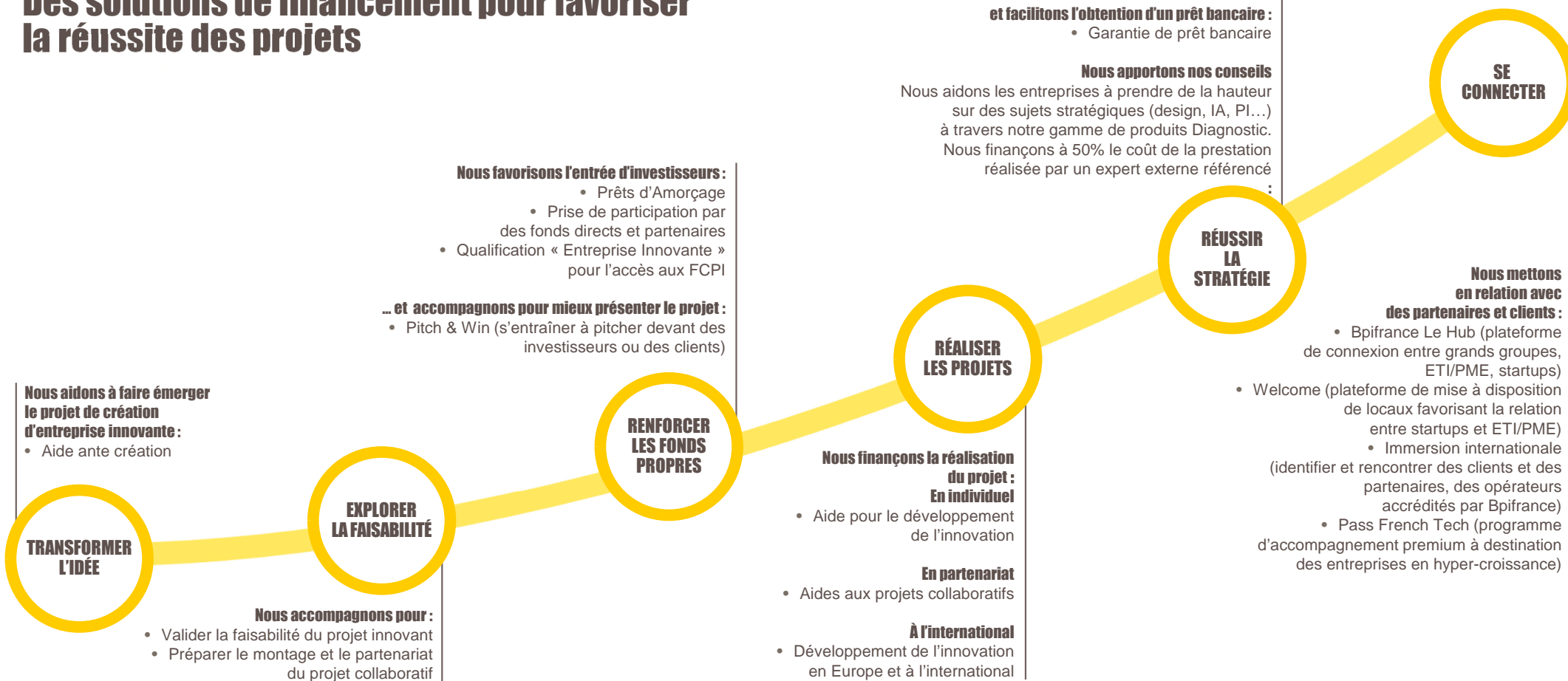


L' Innovation

**Nous soutenons aux côtés
des Territoires sur les projets innovants, individuels
et collaboratifs,
sous forme d'aides à la R&D,
puis de financement pour le lancement industriel et
commercial.**

L'Innovation :

Des solutions de financement pour favoriser la réussite des projets



Les différents soutiens financiers proposés par nos équipes sont apportés sous forme de subvention, d'avance récupérable, de prêt à taux zéro, de prêt sans garantie, de prise de participation et de garantie sur intervention bancaire en fonction du risque et de l'avancement du projet.

Je finance mon projet innovant ...

Lancer son projet



Subvention

Bourse French Tech

Bourse French Tech Emergence *Projets Deep Tech*



Réaliser son projet

Avance récupérable 

PRÊT INNOVATION R&D

CONCOURS 

I LAB → Date limite dépôt en Février

PIA 3 → lancement fin 2022

Je finance mon développement ...

Renforcer sa structure financière

PRÊTS D'AMORÇAGE



Prêt d'Amorçage

Prêt d'Amorçage Investissement



Asseoir sa stratégie

Prêt innovation

Lancer la phase d'industrialisation et/ou commercialisation


SUBVENTION INNOVATION OUTRE-MER (*pas encore disponible en Océanie*)



bpifrance |

- ✓ **La subvention innovation**
- ✓ **L'avance Remboursable**
- ✓ **PI R&D ***
- ✓ **Prêt innovation ***
- ✓ **Prêt Amorçage ***

* Jusqu'à fin 2022 // en cours de renégociation



1^{ère} règle d'Or

1€ = 1€

D'APPORT
(Fonds propres, CC
bloqués, OC)

DE FINANCEMENT



bpifrance
SERVIR L'AVENIR

ENTREPRENEURS,
ALLEZ VOUS FAIRE VOIR AILLEURS

#EXPORTetvous
🇪🇺🇪🇺🇪🇺🇪🇺
bpi**france**.fr
France - Belgique - Espagne - Canada - Mexique - Maroc



**CLIMAT
CHERCHE
PATRONS
MILITANTS**

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

ENTREPRENEURS,
**Y'A DU SOLEIL
ET DES DATAS**

#BougezVousLeCloud



La
**FRENCH
CARE**

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

ENTREPRENEURS,
**METTEZ VOUS EN RÊVE
GÉNÉRAL**

#ILÉTAITUNRÊVE

Vous rêvez ? Nous aussi avec vous !
Bpi**france** vous accompagne
pour concrétiser vos projets les plus fous en réalité.
🇪🇺🇪🇺🇪🇺🇪🇺 bpi**france**.fr



La
**FRENCH
FAB**

ENTREPRENEURS,
**NE JAMAIS CÉDER
QUAND ON PEUT
S'AIDER**

Bpi**france** et votre Région sont à vos côtés
pour vous soutenir et accélérer la relance.
bpi**france**.fr
#Bpi**france**avecvous 🇫🇷🇫🇷🇫🇷

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

bpifrance

**LIBERTÉ
ÉGALITÉ
INVESTISSEZ**



Partenaires régionaux
pour accompagner
votre projet
bpi**france**.fr
03 01 47 00 00



bpifrance
SERVIR L'AVENIR

ENTREPRENEURS,
**ON SE
RELÈVE
ET ON SE
RÉVÈLE**

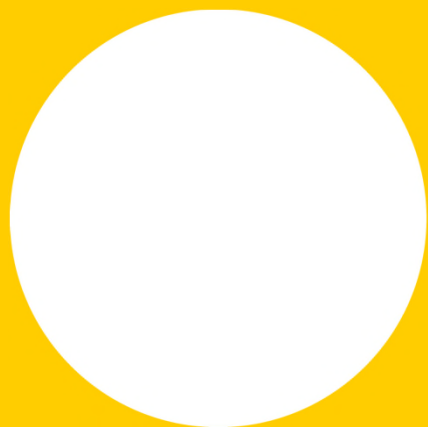
#Bpi**france**AvecVous

Bpifrance** et votre région
croient en vous
Toutes les tendances s'accélèrent**
bpi**france**.fr 🇪🇺🇪🇺🇪🇺🇪🇺



La
**FRENCH
touch**





SERVIR L'AVENIR



frederic.lanlade@bpifrance.fr // 85 86 12